

Wanfeng acquiert les actifs de Volocopter pour 10 millions d'euros, confirmé via une annonce en bourse le 10 mars.

ChinaEvtolNews, Le 10 mars 2025.



Image :

Volocopter

Les fans de Volocopter peuvent commencer à faire la fête.

Zhejiang Wanfeng Auto Wheel Co., Ltd. a officiellement confirmé son intention d'acquérir Volocopter dans une annonce en bourse.

L'annonce est traduite ci-dessous. Elle a été légèrement mise en forme pour une meilleure lisibilité.

Code boursier : 002085 Abréviation boursière : Wanfeng Aowei N° d'annonce : 2025-005

Zhejiang Wanfeng Auto Wheel Co., Ltd.

Annonce de l'acquisition des actifs connexes de Volocopter GmbH par une filiale

La société et tous les membres du conseil d'administration garantissent que les informations divulguées sont vraies, exactes et complètes, sans aucun faux enregistrement, déclaration trompeuse ou omission majeure.

Remarques spéciales :

La filiale de la société, heptus 591. GmbH, a signé un accord d'achat d'actifs avec Tobias Wahl, l'administrateur de Volocopter GmbH. heptus 591. GmbH a l'intention d'acquérir des actifs corporels connexes, des droits de propriété intellectuelle et d'assumer des droits et obligations contractuels spécifiques sous le nom de Volocopter GmbH.

Cette transaction ne constitue pas une opération connexe ni une restructuration majeure d'actifs au sens des « Mesures administratives pour la restructuration majeure d'actifs des sociétés cotées ».

Conformément aux « Règles de cotation de la Bourse de Shenzhen » et aux dispositions pertinentes des statuts de la société, cette transaction relève de l'autorité d'approbation du président de la société et ne nécessite pas de soumission au conseil d'administration ou à l'assemblée des actionnaires pour approbation.

Avertissement sur les risques : Cette transaction peut comporter des risques tels que l'échec de l'accord à prendre effet ou à terminer la livraison, les risques opérationnels de la cible de la transaction, les risques de litige, les progrès de la commercialisation inférieurs aux attentes, le développement industriel inférieur aux attentes et les risques liés aux lois et politiques d'investissement à l'étranger.

I. Aperçu de la transaction

Zhejiang Wanfeng Auto Wheel Co., Ltd. (ci-après dénommée la « Société »), par l'intermédiaire de sa filiale à 55 % Wanfeng Aviation Industry Co., Ltd. (ci-après dénommée « Wanfeng Aviation »), est un fabricant d'avions généraux professionnels intégrant la R&D et la conception indépendantes, la fabrication de pointe, les ventes et les services.

Afin d'accélérer le développement mondial et l'application de la société dans le domaine de la basse altitude, heptus 591. GmbH, une filiale à 100 % détenue indirectement par Wanfeng Aviation, a signé un accord d'achat d'actifs avec Tobias Wahl, l'administrateur de Volocopter GmbH, le 6 mars 2025 (heure d'Europe centrale : 5 mars 2025). heptus 591.

GmbH a l'intention d'acquérir des actifs corporels connexes, des droits de propriété intellectuelle et d'assumer des droits et obligations contractuels spécifiques sous le nom de Volocopter GmbH pour développer des produits eVTOL avancés et créer un nouveau moteur de croissance pour l'entreprise.

Les fonds nécessaires à cette acquisition proviendront entièrement des fonds propres de l'entreprise ou de fonds auto-levés.

Cette transaction ne constitue pas une opération connexe ni une restructuration majeure d'actifs au sens

des « Mesures administratives pour la restructuration majeure d'actifs des sociétés cotées ».

Conformément aux « Règles de cotation de la Bourse de Shenzhen » et aux dispositions pertinentes des statuts de la société, cette transaction relève de l'autorité d'approbation du président de la société et ne nécessite pas de soumission au conseil d'administration ou à l'assemblée des actionnaires pour approbation.

L'accord d'achat d'actifs, qui sert de base à cette transaction, a été signé conformément aux lois et réglementations en vigueur de la République fédérale d'Allemagne (Allemagne) et nécessite l'autorisation de la contrepartie pour prendre effet.

II. Informations de base sur les parties à la transaction

(1) Informations de base sur l'acheteur

L'acheteur dans cette transaction est heptus 591. GmbH, créée et enregistrée le 17 janvier 2025, en tant que société à responsabilité limitée de droit allemand, inscrite au registre du commerce du tribunal de district de Munich, en Allemagne, sous le numéro d'enregistrement HRB 299102. Son siège social est situé à Berlin, en Allemagne, et il s'agit d'une filiale à 100 % de Diamond Verwaltungs GmbH, qui est indirectement détenue à 100 % par Wanfeng Aviation.

(2) Informations de base sur la contrepartie

Conformément à la décision pertinente du tribunal de district de Karlsruhe, en Allemagne, Volocopter GmbH a engagé une procédure de redressement judiciaire et l'avocat allemand Tobias Wahl a été nommé administrateur. Tobias Wahl est la contrepartie de cette transaction.

Tobias Wahl n'est pas une personne discréditée susceptible d'être poursuivie. Son adresse professionnelle est L9, 11, Mannheim, Allemagne, code postal : 68161. Il n'existe aucun lien entre la société, sa filiale heptus 591. GmbH, Tobias Wahl ou Volocopter GmbH, ni aucune autre relation susceptible de donner lieu à des intérêts biaisés en matière de droits de propriété, d'activité, d'actifs, de droits des créanciers, de dettes, de personnel, etc.

III. Informations de base sur la transaction Target

Volocopter GmbH (anciennement connue sous le nom de Syntern GmbH et e-volo GmbH) a été initialement créée et enregistrée le 20 septembre 2007 en tant que société à responsabilité limitée de droit allemand, inscrite au registre du commerce du tribunal de district de Mannheim, en Allemagne, sous le numéro d'enregistrement HRB 702987.

Son siège social est situé à Werner-von-Siemens-Straße 2-6, 8, 9, 76646 Bruchsal, Allemagne. Volocopter GmbH se concentre sur le développement d'eVTOL, visant à fournir des solutions innovantes pour la

mobilité aérienne urbaine (UAM).

C'est un pionnier de la mobilité aérienne urbaine durable, principalement engagé dans le développement, les tests, la fabrication, la maintenance et la vente d'avions multirotors électriques, ainsi que de solutions d'exploitation de taxi aérien.

Les avions innovants de Volocopter GmbH visent à répondre aux normes aéronautiques les plus strictes de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et ont obtenu l'agrément d'organisme de conception (DOA) et l'agrément d'organisme de production (POA). Les modèles concernés sont actuellement en phase de certification de type (TC).

L'objectif de la transaction comprend les actifs corporels connexes (équipements, outils et autres immobilisations, stocks, produits semi-finis, etc.), les droits de propriété intellectuelle (brevets pour les systèmes d'aéronefs et de drones, marques telles que VOLODRONE, Volocopter et VOLOCITY, et noms de domaine tels que airtaxi-volocopter.com et volocopter-group.com), et l'hypothèse de droits et obligations contractuels spécifiques.

La valeur comptable totale des actifs corporels et des droits de propriété intellectuelle concernés s'élève à environ 42 millions d'euros.

Au moment de la signature officielle du contrat d'acquisition d'actifs, il n'existait aucun litige de propriété concernant la cible de la transaction, ni aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage. Certains des actifs corporels et droits de propriété intellectuelle à acquérir étaient grevés d'hypothèques, de nantissements ou de contrats de licence à la date de signature.

Avant que la propriété de l'objet de la transaction ne soit transférée à l'acheteur, la contrepartie est tenue de s'assurer que les actifs corporels et les droits de propriété intellectuelle concernés sont libres d'hypothèques ou de gages.

IV. Base de tarification et prix de la transaction

Le montant de la transaction a été déterminé par négociation exclusive. Le prix cible de la transaction est de 10 millions d'euros.

Le prix a été déterminé en fonction de l'état des actifs et de l'avancement de la R&D à la date de signature, par le biais de négociations amicales entre les parties sur une base mutuellement avantageuse.

Cette transaction respecte les principes d'équité, de volontariat et de raisonnabilité, est conforme aux lois et réglementations en vigueur et ne porte pas atteinte aux intérêts de la société et de tous les actionnaires, en particulier les actionnaires minoritaires.

V. Transfert des droits et des dettes des créanciers

Outre la vente d'actifs corporels connexes, de droits de propriété intellectuelle et la prise en charge de droits et d'obligations contractuels spécifiques sous le nom de Volocopter GmbH, cette transaction implique le transfert et la résiliation des relations de travail.

VI. Contenu principal de l'accord de transaction

Vendeur: Tobias Wahl

Acheteur: heptus 591. GmbH

(1) Objectif de la transaction

L'objectif de la transaction comprend les actifs corporels connexes, les droits de propriété intellectuelle et la prise en charge de droits et obligations contractuels spécifiques sous le nom de Volocopter GmbH.

(2) Modalités de paiement

Une fois les conditions de livraison spécifiées dans le contrat remplies, l'acheteur paiera le prix de la transaction en une seule fois au vendeur via un compte géré conjointement comme convenu dans le contrat.

(3) Conditions de livraison

Les conditions de livraison spécifiées dans le contrat comprennent : la renonciation du créancier hypothécaire ou du créancier gagiste à l'hypothèque ou au gage, la notification légale par le vendeur de la non-exécution de la propriété intellectuelle à des licenciés spécifiques et la mise en œuvre par le vendeur du plan d'emploi de l'acheteur.

(4) Délai de livraison

Le premier jour ouvrable après que les conditions de livraison sont remplies ou supprimées.

(5) Date de signature

L'accord a été signé le 5 mars 2025 (heure d'Europe centrale).

(6) Responsabilité pour rupture de contrat

Les principales responsabilités en cas de rupture de contrat spécifiées dans l'accord comprennent :

Si l'acheteur ne respecte pas les obligations convenues dans le contrat, entraînant la résiliation du contrat, l'acheteur devra payer au vendeur une pénalité de 800 000 €.

Si des défauts existent dans les droits des actifs, l'acheteur a le droit de réduire le prix de la transaction

en conséquence.

VII. Autres dispositions relatives à l'achat d'actifs

Bail immobilier : Après la livraison, les parties signeront un contrat de bail immobilier. L'acheteur louera au vendeur des biens immobiliers spécifiques (usines, bureaux, etc.) au nom de Volocopter GmbH pour une durée maximale de 5 mois, moyennant un loyer mensuel de 40 000 €.

Dispositions relatives au personnel : Après la livraison, l'acheteur assumera les relations de travail des employés transférés à l'acheteur et organisera les employés conformément au plan d'emploi de l'acheteur conformément à la loi.

VIII. Objet de la transaction et son impact sur la société

(1) Objet de la transaction

Les avions électriques à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL), en tant que transporteur important dans le domaine de la basse altitude, présentent des avantages significatifs en matière de sécurité, d'intelligence, d'économie et de protection de l'environnement.

Ils constituent un élément important du futur système de transport tridimensionnel global urbain/interurbain et dirigeront le développement de l'industrie à basse altitude.

Grâce à cette acquisition d'actifs corporels et de droits de propriété intellectuelle connexes sous le nom de Volocopter GmbH, la société vise à accélérer le développement et l'application mondiaux du domaine de la basse altitude, à développer des produits eVTOL avancés et à créer un nouveau moteur de croissance pour l'entreprise.

(2) Impact sur la Société

Cette transaction n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la société pour 2025. Elle enrichira le portefeuille de produits de l'industrie de basse altitude de la société, favorisera positivement l'implantation industrielle mondiale du domaine de basse altitude de la société, s'alignera sur la stratégie de développement à long terme de la société et profitera à la société et à tous les actionnaires.

IX. Avertissements sur les risques pertinents

Risque d'entrée en vigueur du contrat et d'échec de livraison.

Le contrat d'achat d'actifs requiert l'autorisation de la contrepartie pour prendre effet. Cette transaction ne peut être finalisée qu'après que toutes les conditions de livraison spécifiées dans le contrat ont été remplies ou que l'acheteur y a renoncé. Par conséquent, il existe une incertitude quant à la prise d'effet

et à la réussite de cette transaction.

Risques opérationnels de la cible de transaction

Après que la société ait acquis les actifs concernés sous le nom de Volocopter GmbH, il peut y avoir des risques que l'utilité de la cible de transaction, l'avancement et l'efficacité de l'intégration commerciale ne répondent pas aux attentes, affectant ainsi les conditions d'exploitation de la société.

Risques de litiges:

Certains actifs corporels et droits de propriété intellectuelle concernés par cette transaction peuvent être sujets à des risques de litiges en raison d'hypothèques, de nantissements ou d'accords de licence. De plus, la prise en charge par l'acheteur des relations de travail des employés qui lui sont transférés conformément au contrat et à la loi peut entraîner des risques de litiges en raison des accords de relations de travail.

Risque de progression de la commercialisation inférieure aux attentes

Après l'acquisition de la cible de la transaction, la société continuera de promouvoir le processus de certification de type (TC) pour les modèles d'avions concernés. Il pourrait y avoir un risque que la progression de la certification ne soit pas à la hauteur des attentes, affectant ainsi la progression de la commercialisation des modèles d'avions concernés.

Risque de développement d'une industrie à basse altitude ne répondant pas aux attentes

Des facteurs imprévisibles ou des cas de force majeure tels que des changements dans l'environnement du marché et des ajustements dans les politiques industrielles peuvent affecter l'aménagement industriel et les progrès de la commercialisation de l'entreprise.

Risques liés aux lois et politiques d'investissement à l'étranger

Les changements dans les lois et les politiques du pays de destination de l'investissement, tels que les impôts, les licences, les changes et le travail, peuvent avoir un effet négatif sur l'investissement.

La société se conformera strictement aux lois, réglementations, documents normatifs et exigences réglementaires applicables pour divulguer l'avancement de cette transaction. Il est conseillé aux investisseurs d'être attentifs aux risques d'investissement.

X. Documents disponibles pour inspection

Contrat d'achat d'actifs. Par la présente annoncé.

Source: Conseil d'administration de Zhejiang Wanfeng Auto Wheel Co., Ltd. du 10 mars 2025

Diamond Aircraft intègre Volocopter au siège social

allemand de l'entreprise

Communiqué de presse Volocopter | 14 mars 2025

Diamond Aircraft Industries, basée à Wiener Neustadt, en Autriche, a intégré Volocopter, le siège social de la société restant à Bruchsal, en Allemagne.

Diamond Aircraft, filiale de la division Wanfeng Aircraft de Wanfeng Auto Holding Group Co., Ltd., est un avionneur généraliste de renommée internationale fort de plus de quarante ans d'expertise à l'international. La réorganisation de Volocopter permettra d'élargir son portefeuille d'avions et d'activités au secteur du transport aérien urbain électrique, tout en permettant à Volocopter de réduire ses coûts, de conserver une main-d'œuvre hautement motivée et qualifiée, et de se concentrer sur l'atteinte de ses objectifs de certification d'ici 2025. Le VoloCity, ainsi que ses variantes de nouvelle génération et autres modèles, poursuivra son évolution fructueuse sur le long terme, contribuant ainsi significativement à la croissance durable du secteur aéronautique.

Bin Chen, président de Diamond Aircraft Group, déclare : « L'avenir de l'aviation est façonné par des visionnaires. Le vaste portefeuille de Diamond est renforcé par Volocopter, le VoloCity et les futurs modèles. Ensemble, nous posons les bases du développement d'une mobilité aérienne durable et consolidons l'Europe en tant que pôle d'innovation dans le secteur aéronautique. »

Tobias Wahl, administrateur judiciaire et associé chez Anchor Rechtsanwaltsgesellschaft mbH, a ajouté : « L'expertise et la motivation de Volocopter ont toujours été des références dans le secteur des eVTOL. Avec Diamond Aircraft, nous avons trouvé un partenaire stratégique solide qui saura s'appuyer sur ces bases. Je remercie tout particulièrement les employés pour leur dynamisme et leur engagement. Je suis reconnaissant que l'équipe puisse poursuivre son travail, qui a un impact considérable sur l'économie européenne. »

Ce communiqué de presse a été préparé et distribué par Volocopter.